



UNIVERSITÉ DE LILLE

L'Université de Lille est née de la fusion de 3 établissements (droit et santé, sciences humaines et sociales, sciences et technologies). Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, elle place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 180 mentions de formation, toutes adossées à une recherche de pointe et de niveau international, conduite par 66 laboratoires afin de répondre aux grands défis de notre société.

L'UFR DE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

- L'UFR de Géographie et aménagement est une Unité de formation et de recherche de l'Université de Lille localisée sur le campus cité scientifique.
- Elle accueille chaque année environ 600 étudiants de la licence au doctorat.
- Elle propose des formations dans les secteurs de la géographie, de l'aménagement des territoires et de l'urbanisme.
- Les formations professionnelles en urbanisme et aménagement sont regroupées au sein de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL). geographie.univ-lille.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Institut d'aménagement et d'urbanisme de Lille (IAUL) / UFR de Géographie et aménagement
Bâtiment SH3 - Bureau B116 - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq cedex

Secrétaires pédagogiques :

- **Master 1 : Sandrine DEZODT**
masterua1pedagogie@univ-lille.fr
Tél : +33 (0)3 28 77 85 04
- **Master 2 : David HANNEDOUCHE**
david.hannedouche@univ-lille.fr
Tél : +33(0)3 28 77 85 03

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- **Marc DUMONT**, Directeur de l'IAUL, responsable de la mention Urbanisme et aménagement
marc.dumont@univ-lille.fr
- **Thomas PERRIN**, responsable du parcours EUROSTUDIES
thomas.perrin@univ-lille.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

EN MASTER 1

L'admission en 1^{ère} année de master est subordonnée à l'examen de dossier du candidat/ de la candidate selon les modalités suivantes

Capacité d'accueil

- 105 places

Mentions de licences conseillées

- Géographie et aménagement
- Sociologie
- Économie
- Droit
- Génie civil
- Histoire
- Cursus en école d'architecture
- Cursus en école de paysage

Modalités de sélection

- Dossier de candidature, entretien + test écrits

Calendrier des candidatures

- Ouverture du 02/04/2019 au 02/05/2019
- Publication de l'admissibilité le 17/05/19
- Publication de l'admission le 07/06/19

Modalités et critères de sélection

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visées par la formation antérieure

Composition du dossier

- Curriculum vitae détaillé, lettre de motivation, (attentes, objectifs, expériences récentes)
- Les justificatifs de formation (diplômes, relevés de notes)
- Les justificatifs de situations ou d'expériences professionnelles

Déposez votre candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>

EN MASTER 2

- Renseignez-vous sur les modalités d'accès en Master 2 en consultant le catalogue des formations de l'Université de Lille.

AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
 - www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
 - www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- formationcontinue@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

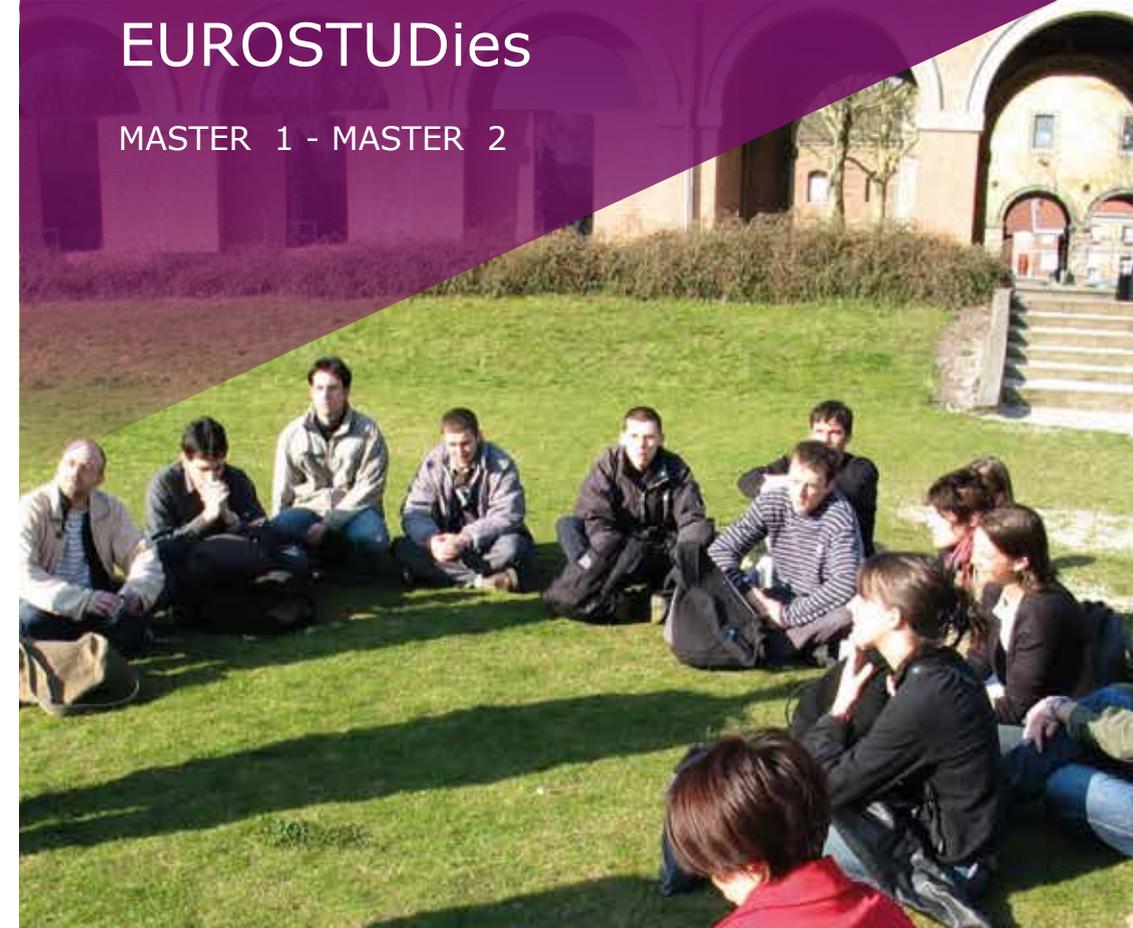
- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr
- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.

MASTER

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

ÉTUDES EUROPÉENNES SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET URBAIN EUROSTUDIES

MASTER 1 - MASTER 2



Responsable de la rédaction : Lynne FRANJIE - Coordination : SUAIO - Maquette et réalisation : Service Communication - Crédits photos : IAUL / UFR de Géographie et aménagement - Impression : Imprimerie Université de Lille - Document non contractuel - Imprimé en décembre 2018

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Urbanisme et aménagement porté par l'Institut d'aménagement et urbanisme de Lille (IAUL) vise à former des professionnels dans le domaine de la conception des espaces urbains, de l'environnement et de l'aménagement de l'espace. Issu de formations ancrées et reconnues dans le tissu régional et national depuis de nombreuses années, il a su s'adapter constamment aux attentes et aux exigences des milieux professionnels en les impliquant fortement.

Ce master s'est construit une image régionale et nationale de très forte professionnalisation, renforcée par son internationalisation (partenariats avec des universités européennes et extra-européennes). Son intégration dans les réseaux d'instituts d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle nationale et internationale (APERAU/AESOP/GPEAN)¹ permet une bonne adéquation de ses formations vis-à-vis des pratiques professionnelles en constante évolution, et une excellente lisibilité dans les milieux socio-économiques.

Le master est aujourd'hui une formation de référence nationale, grâce au travail permanent de l'équipe pédagogique qui veille à apporter de la cohérence : avec les objectifs professionnels du monde des collectivités et/ou de l'entreprise, sur les contenus pédagogiques délivrés, et la maîtrise des effectifs d'étudiants diplômés ; avec les thématiques actuelles de la recherche scientifique portée par le laboratoire TVES.

¹ APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme), AESOP (Association of European Schools of Planning), GPEAN (Global Planning Education Association Network)

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Le parcours Eurostudies est spécialisé dans les études d'aménagement et d'urbanisme appliquées au contexte européen. Il traite les problématiques suivantes :

- Le contexte de l'Union européenne et son impact en termes d'enjeux et de politiques d'aménagement et d'urbanisme,
- La coopération territoriale européenne : eurorégions, réseaux de collectivités...
- Les projets européens : montage, mise en œuvre et suivi,
- L'aménagement et le développement des territoires dans différents pays européens : vision comparative.

Les cours sont dispensés en anglais en master 2 et l'intervention d'universitaires et de professionnels étrangers y occupe une place importante, ce qui permet de diversifier les cas d'études. Ils portent sur de nombreux dispositifs, à différentes échelles institutionnelles et territoriales : Union européenne, autres organisations internationales, différents États et

COMPÉTENCES VISÉES

- Le parcours EUROSTUDies vise à développer les compétences d'analyse et d'action des étudiants. L'objectif du parcours est de former des spécialistes qui ont à la fois une vision européenne et internationale des enjeux du développement urbain et territorial et, sont en capacité d'apporter des réponses professionnelles concrètes à de tels enjeux.
- Les diplômés de ce parcours ont vocation à travailler dans un cadre européen ou international : Institutions et organismes européens (Union européenne, Conseil de l'Europe, etc.), OCDE, ONU, organisations non gouvernementales. Il existe aussi des débouchés sur des postes de spécialistes des affaires européennes et internationales dans les agences d'urbanisme ou collectivités territoriales (régions, métropoles, départements, provinces, intercommunalités, etc.), ou au sein d'organismes privés ou publics traitant des questions de l'aménagement des territoires dans une perspective de benchmarking et de coopération internationale.

ORGANISATION DE LA FORMATION

MASTER 1 - durée 10 mois - 60 ECTS

Semestre 1

6 Unités d'enseignement (UE) - 30 ECTS

- Savoirs fondamentaux
- Conceptions de projets et outils de diagnostic
- Les outils de la planification
- Villes en transition
- Europe, espace et civilisations
- Langues étrangères et Mobile workshop (Brighton)

MASTER 2 - durée 14 mois - 60 ECTS

Semestre 3

6 UE - 30 ECTS

- Les principes du développement territorial et urbain en Europe
- Institutions et actions publiques dans différents pays européens
- L'union européenne, acteur et partenaire du développement territorial et urbain
- Faire la ville et agir sur les territoires en Europe
- La coopération dans le cadre européen : principes et enjeux
- Ingénierie de l'aménagement du territoire : dimension européenne et transfrontalière

Semestre 2

1 UE, 1 stage, 1 atelier collectif - 30 ECTS

- Coopération européenne et projets urbains
- Stage professionnel de 13 semaines en entreprise, rédaction d'un mémoire associant les aspects théoriques et pratiques, soutenance orale
- Atelier collectif d'aménagement territorial et urbain

Semestre 4

30 ECTS

- Atelier de projet (atelier collectif réalisé en partenariat avec un organisme professionnel) et maîtrise d'outils
- Stage professionnel et mémoire : 5 à 6 mois de stage, rédaction d'un mémoire intégrant une réflexion théorique et méthodologique, soutenance orale devant un jury universitaire et professionnel

SEMESTRE 4

L'ATELIER DE PROJET

L'atelier de projet de master 2 réalisé entre octobre et avril est un travail en groupe de 4 à 6 étudiants choisis dans les différents parcours du master, à partir d'un sujet défini avec un organisme professionnel partenaire sur un thème d'actualité. Les étudiants mettent en pratique les connaissances acquises lors des cours complétées par des recherches d'exemples ou d'expériences sur d'autres sites en France ou à l'étranger, pour analyser une situation, définir des concepts, établir un diagnostic, dégager des enjeux, et formuler un projet ou des préconisations pouvant comporter éventuellement différents scénarii. Les groupes d'étudiants rédigent un rapport qu'ils soutiennent oralement devant un jury (enseignants et professionnels) et conçoivent des posters et un diaporama accompagnant leur travail. Si nécessaire, une aide en matière de SIG peut leur être apportée.

LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS

Les étudiants de master 2 réalisent 20 à 22 ateliers de projet par an. Les partenaires professionnels qui nous soutiennent dans cette démarche sont nombreux. Citons par exemple : la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Communauté urbaine de Dunkerque, la SEM Ville renouvelée, Kéolis-Transpole, le Département du Nord, les mairies de Lille, Dunkerque, Libercourt, les Agences d'urbanisme de Lille Métropole, de Dunkerque et de l'Artois, les Communautés d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois, de Lens-Liévin, la DRJSCS, les DDTM, la SEM Urbaviléo, le PNR Scarpe-Escaut, des bailleurs sociaux, des associations...

INSERTION PROFESSIONNELLE & POURSUITE D'ÉTUDES

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les employeurs principaux sont des organisations européennes ou internationales (Union européenne, Conseil de l'Europe, OCDE, ONU...) ; ONG ou groupes d'intérêts européens (ex. Conférence des régions périphériques et maritimes, Assemblée des régions d'Europe...) ; collectivités territoriales françaises ou européennes ; organisations de coopération transfrontalière ; bureaux de conseil ou d'expertise à vocation européenne et internationale.

MÉTIERS

Le parcours EUROSTUDies forme à différents métiers à vocation européenne voire internationale dans le secteur de l'aménagement, comme par exemple :

- Responsable des affaires européennes ou internationales
- Chargé de mission coopération transfrontalière et territoriale
- Chargé de projets et programmes européens
- Consultant Europe

Taux d'insertion des diplômés :

88 % (promotions 2011 à 2013 enquêtées 2 ans après l'obtention du diplôme)

Source : ODIF - Observatoire de la direction des formations odif.univ-lille.fr

